

La Lettre de la CADE

Coordination pour l'Afrique de Demain

Mensuel d'information - Décembre 2010 - n° 136



Débat du mois :

« Les entreprises africaines dans la globalisation :
quels leviers d'émergence ou de développement ? »



La CADE vous
souhaite une très
Bonne Année 2011



En cette fin d'année, des voix autorisées font valoir des indices positifs d'évolution en Afrique à bien des égards. Ils témoignent d'un changement du regard sur ce continent, ce dont nous nous réjouissons. Ils n'occultent ni le pessimisme ni le scepticisme qui continuent de caractériser généralement la perception que nos concitoyens ont de ce continent.

La CADE vous invite à renouveler votre soutien à son action et à contribuer à faire changer l'image de l'Afrique dans l'opinion.

*Tous les vœux de l'association pour cette nouvelle année,
à la mesure de vos espérances !!!*

Éditorial

« J'y suis, j'y reste » mais comment et combien de temps ? Et à quel prix ?

L'image a fait le tour du monde ! Le porte-parole de la Commission électorale indépendante qui s'apprêtait à donner les résultats du second tour de l'élection présidentielle de Côte d'Ivoire, s'est vu arracher les feuilles qu'il allait lire par un partisan du candidat qu'il allait déclarer battu. Du jamais vu dans un registre encore trop fréquent en Afrique, celui des candidats battus qui n'acceptent pas les résultats des élections lorsqu'ils ne leur sont pas favorables. Trois jours après, le président du Conseil constitutionnel justifiait ce geste en déclarant invalide le vote de 7 départements du Nord qui avaient majoritairement choisi Ouattara et proclamait élu le président Gbagbo.

La presse internationale n'a pas eu de mots assez durs pour condamner cette confiscation du pouvoir par un président qui reconnaissait avoir été élu de façon calamiteuse en 2000 et qui est parvenu à retarder pendant cinq ans l'échéance électorale. Le scrutin présidentiel a été imposé, organisé, contrôlé et financé par l'ONU, ce qui donne à ses résultats une valeur que n'ont pas ceux qui ont été proclamés par le Conseil constitutionnel ivoirien. Après s'y être résigné et s'y être préparé, le candidat Gbagbo en attendait qu'il le consacre à la présidence.

Aujourd'hui, la Côte d'Ivoire vit dans l'attente du dénouement du bras de fer qui met aux prises un homme qui n'a de légitimité que celle du « j'y suis, j'y reste »,

celle de la loi du plus fort et du fait acquis, et un président qui a pour lui la légitimité électorale et la reconnaissance internationale, mais qui n'a pas encore pu prendre ses fonctions. Que vont faire l'armée, la police, la gendarmerie, la fonction publique, les banques, les acteurs de la vie économique ? Préféreront-ils le *statu quo* à l'arrivée d'un homme nouveau ? Cela s'est souvent produit dans un passé pas si éloigné, lorsque les frasques de certains hommes forts africains bénéficiaient d'une tolérance sinon d'une complicité de la communauté internationale au nom du réalisme, et parfois même au nom d'une spécificité africaine.

Mais les temps ont changé. Le Conseil de sécurité des Nations Unies, l'Union européenne, l'Union africaine, la France, les Etats de la CEDEAO ont clairement et fermement condamné ce hold-up électoral, ce coup d'État contre la démocratie. Certains socialistes qui ne veulent pas reconnaître la descente aux enfers de celui qui fut l'un des leurs invoquent le profil international du candidat Ouattara, candidat des bailleurs de fond et du FMI pour lui dénier le droit d'être élu démocratiquement. L'argument ne tient plus, l'unanimité se fait maintenant sur le droit des Africains à la démocratie. Et ils l'ont exercé de façon exemplaire, par une participation très élevée, enviable, de près de 75 %, par un écart de voix

(Suite page 12)

Cycle II : « La libération de la capacité d'entreprendre en Afrique »

5. « Les entreprises africaines dans la globalisation :
quels leviers d'émergence ou de développement ? »

Les entreprises africaines commencent à se structurer pour se mettre en situation de conquérir des marchés à l'étranger et de prendre part à la mondialisation économique. Ce cycle, qui est parti de l'entrepreneur, aborde aujourd'hui la manière dont se comportent ces entreprises au niveau international et les stratégies qu'elles doivent développer pour assurer leur compétitivité et leur pérennité.

A cette rencontre préparée et animée par **Roland Portella**, ont bien voulu accepter de participer : **Didier Acouetey** co-fondateur du « Business Forum Afrique-Asie du Sud » (forum de rencontres entre entreprises africaines et asiatiques), PDG de Africsearch (cabinet de recrutement des cadres africains pour multinationales, de conseil en ressources humaines), organisateur du Forum Africa & Agenda Act (propositions de solutions pour la place de l'Afrique dans le nouvel ordre mondial, chroniqueur à RFI sur les problématiques de formation/emploi en Afrique et **Karim Dahou**, executive manager au NEPAD-OECD Africa Investment Initiative (programme qui vise au renforcement des capacités des pays africains à améliorer le climat des affaires en faveur de la croissance et du développement).

L'aspect structurel de l'environnement des affaires



Karim Dahou © CADE

Karim Dahou aborde l'aspect structurel de l'environnement des affaires. L'Afrique n'a jamais été dans une situation d'« isolat » puisqu'elle a toujours eu une tradition d'échanges et de commerce. La globalisation accélère sa mutation rendue nécessaire pour accroître sa compétitivité. Se posent alors les problèmes de la production et de l'amélioration de l'environnement des affaires, indispensables pour maintenir sa cohésion sociale et assurer sa survie. Le meilleur vecteur nécessaire pour affronter le reste du monde est l'intégration régionale susceptible de produire de la croissance et du développement. Cette politique d'intégration est un

enjeu capital pour les décideurs africains, dans des secteurs particuliers comme les infrastructures, les marchés financiers, le secteur agricole, l'emploi.

Le partenariat entre le NEPAD et l'OCDE a pour but d'améliorer le climat des affaires en Afrique. Les modes opératoires en sont des dialogues de haut niveau entre décideurs des politiques publiques et décideurs des politiques d'investissement du secteur privé, internationaux et Africains. Il faut faire sauter un certain nombre de verrous freinant l'investissement et amener certains pays africains à revoir leur cadre normatif : politiques publiques, politiques d'in-

vestissement, fiscalité, commerce, marchés financiers, finances, etc., qui ont un impact sur le climat des affaires.

Les défis à relever

Les infrastructures posent un défi considérable : accès à l'eau potable, à l'électricité, à des moyens de transport adéquats dont l'insuffisance hypothèque le développement des micro entrepreneurs. Une étude de diagnostic de la Banque Mondiale menée tous les deux ans montre que du fait du fort déficit dans le domaine des transports, cela coûte plus cher à des pays enclavés d'exporter par voie maritime que par voie aérienne alors que, normalement, cette dernière est trois fois plus chère. Cette étude

estime que les besoins en matière d'infrastructures sont de 93 milliards de dollars chaque année. Les Etats africains avec leurs partenaires publics et privés (8 à 10 milliards annuels, en croissance rapide) arrivent à mobiliser la moitié de cette somme. L'Afrique a en stock un capital privé parmi les plus faibles des pays en développement, mais qui connaît une croissance plus rapide qu'ailleurs.

Le développement des infrastructures à une échelle régionale est crucial

pour la réduction des coûts et pour la dynamique des échanges entre pays. Ces infrastructures sont l'épine dorsale de l'intégration régionale. Or, les pays africains échangent peu entre eux. Les statistiques officielles estiment le commerce intra-régional à 10 % des exportations alors qu'il est de 90 % vers l'extérieur de l'Afrique. Cette dynamique d'intégration régionale est essentielle pour la compétitivité des entreprises. Il faut décloisonner les dynamiques d'investissement, commerciales et

de production et les porter à une échelle sous-régionale.

Les marchés financiers : les principaux déterminants pour les investisseurs, étrangers comme nationaux, sont la taille des marchés et les taux de croissance. Des pays comme le Nigeria, l'Égypte, l'Afrique du Sud, les pays du Maghreb se taillent la part du lion en ce qui concerne les investisseurs étrangers. La taille des marchés financiers africains est extrêmement étroite. Le poids de l'ensemble du secteur bancaire est équivalent à celui d'une grande banque d'affaires européenne. L'intégration des marchés financiers, avec l'aide de la puissance publique, en permettant d'offrir plus de crédits aux entrepreneurs africains et d'accroître les taux d'investissement, est un enjeu très important. On commence à avoir de plus en plus de structures financières qui ont une dimension régionale et qui offrent un portefeuille diversifié aux gros investisseurs et adapté aux besoins de petits entrepreneurs, notamment dans le secteur agricole.

La fiscalité : le comité d'investissements de l'OCDE n'est pas très favorable aux diminutions de taxes pour l'investissement ; car en réduisant l'assiette fiscale on réduit aussi la capacité des Etats à fournir les services nécessaires aux entreprises comme les infrastructures. C'est un domaine où les pays africains auraient avantage à harmoniser leurs politiques pour faire face à la concurrence internationale.

L'agriculture est un secteur très important. Il faut savoir que 60 %

des terres arables disponibles sont en Afrique. Les tensions sont très fortes sur les prix et la production est arrivée à un niveau de saturation dans de nombreuses régions du monde. Le stock de capital par agriculteur africain est le sixième de celui des Latino-Américains et le quart de celui des Asiatiques. Le potentiel de croissance est donc très important et il pourrait être tiré aussi bien par l'investissement domestique intérieur que par l'investissement étranger. Là encore, l'intégration régionale est fondamentale, car les zones de production doivent être articulées étroitement à des marchés de débouchés pas seulement dans le reste du monde mais aussi en Afrique. Le marché africain est en effet tiré par le développement de grandes métropoles qui permettent l'écoulement de la production de villes secondaires. Ces métropoles sont le plus souvent dans les régions côtières et constituent donc des zones de transit pour les produits exportés. Cette polarisation de la production agricole vers les métropoles côtières incite à penser sa croissance dans un cadre sous-régional.

K. Dahou conclut en insistant sur la nécessaire mise en réseau des infrastructures des différents pays pour pouvoir travailler sur le lien entre zones de production et marchés d'écoulement.

Roland Portella interroge l'intervenant sur trois points. Quel genre de dialogue s'établit-il entre les entrepreneurs et son institution ; où en est-on sur la problématique des APE (Accords de partenariat économique) et AGOA (African Growth and

Opportunity Act), certains chefs d'entreprises craignant ces accords ; enfin, y a-t-il une évolution montrant que les entrepreneurs sont sur les marchés internationaux ?

Karim Dahou répond que les entrepreneurs se plaignent des infrastructures et des difficultés à se financer localement. Le fait de régler les emprunts en devises et de libérer les revenus en monnaie locale leur font courir un risque de change considérable. Les APE engagent fortement les Etats et comportent des opportunités et des risques. En ce qui concerne les opportunités, les enveloppes de financement sont relativement importantes pour les programmes d'investissement et d'infrastructures régionales. D'un autre côté, les pays peuvent avoir des règles d'origine et des régimes d'accès à des marchés d'exportation différents. Cela peut compliquer l'investissement de certaines entreprises sud africaines chez leurs voisins en plus d'exporter sur le marché européen et augmenter les coûts de progression. Cela mérite discussions. L'AGOA qui offre des incitations tangibles aux pays africains à poursuivre leurs efforts pour ouvrir leurs économies et créer des marchés libres, est une bonne idée et ça a marché. Concernant le textile, il y a eu des investissements considérables de la part d'investisseurs de pays émergents. Au Lesotho, on est passé de 0 en 2000 à 500 millions de dollars en 2003 d'export vers le marché américain. Mais dès que l'accord multifibres a été dénoncé, ces pays n'ont plus supporté la concurrence en terme de coûts. Actuellement, les seuls produits qui bénéficient de l'AGOA sont les hydrocarbures. ▣



Roland Portella © CADE

Roland Portella demande à l'intervenant suivant ce qu'il pense du Campus Europe-Afrique qui s'est tenu au Maroc pour réfléchir à la formation de gros potentiels d'équipes au niveau international pour accompagner les entreprises dans la globalisation.

Didier Acouetey indique que ce Campus répond à une dynamique Sud-Sud. Les entreprises marocaines investissent en effet de plus en

plus en Afrique subsaharienne. Plus généralement, la formation est un enjeu crucial pour permettre aux entreprises de se positionner sur les marchés internationaux. Les entreprises africaines ont un déficit en capacités techniques et humaines qui ne leur ont pas permis de bénéficier pleinement de l'AGOA et de profiter de l'ouverture des marchés. Un véritable investissement est à opérer en faveur des ressources humaines des entreprises.



Didier Acouetey © CADE

Le secteur privé africain est à la fois ancien et très récent. Ancien, car on a toujours fait du commerce en Afrique, même si l'entreprise existait sous une forme individuelle ; ce milieu des affaires s'est structuré du fait de mouvements de fond : la libéralisation des économies qui a permis l'émergence d'un secteur privé, l'ajustement structurel qui a provoqué un dégraissage de la fonction publique, ce qui a amené de nombreux fonctionnaires à se tourner vers le secteur privé, les besoins importants d'investissements en Afrique, le partenariat public-privé. Tout ceci a rendu nécessaire d'offrir un cadre réglementaire plus adapté, favorable aux investissements et structurant pour le secteur privé.

Ce secteur privé compte 70 % de très petites entreprises, 20 % d'entreprises moyennes et seulement 10 % de grandes entreprises. A l'intérieur de ces formats, les entreprises sont plus ou moins structurées et certaines sont cotées sur les marchés. De nombreuses petites entreprises fonctionnent assez bien hors de tout cadre légal (secteur informel). Cette grande diversité est reconnue comme le fer de lance de l'économie africaine.

Un autre élément à considérer est l'évolution du contexte économique mondial et l'Afrique y suscite un intérêt croissant. Le marché africain de demain est porteur (près de 2 milliards d'habitants en 2050) et le continent dispose d'un fort potentiel de croissance, ce qui crée un appel

d'air qui favorise le développement du secteur privé, qui bénéficie par ailleurs d'une nouvelle génération d'Africains bien formés. Certaines entreprises ont une dynamique régionale, ce qui est une exigence pour la conquête de marchés internationaux. Des partenariats avec de grands groupes asiatiques se développent qui apportent du cash, de la technologie et l'amélioration des ressources humaines. Des exemples encore peu nombreux de groupes prospères témoignent de la dynamique de ce secteur privé africain qui se régionalise et qui part à la conquête du monde. Il y a encore beaucoup de défis à relever en particulier dans le domaine des ressources humaines, ce à quoi s'emploie le cabinet *Africsearch* pour le compte des grandes entreprises africaines.

Les ressources humaines ont un coût. Les entreprises africaines ne comprennent pas toujours la nécessité d'investir dans ce secteur. Cela rend le recrutement de diplômés sur le marché international difficile, faute de rémunérations suffisantes et d'offre en matière de perspectives de carrière, ce qui pousse ces derniers à se tourner vers les multinationales. Cet investissement dans les ressources humaines est pourtant nécessaire au développement des entreprises et à la création de richesses. L'investissement sur le moyen ou le long terme se heurte aux coûts d'accès à l'argent, les crédits étant à des taux très élevés. Il y a heureusement des fonds d'investissement pour le secteur privé, mais ils vont vers de gros projets, le ticket d'entrée étant trop élevé pour les petites entreprises. Une économie ne peut se développer que si elle passe à une phase industrielle et de transformation des ressources. Mais passer d'une culture d'exportation à une culture de production suppose que soient abaissés les coûts d'accès à l'argent, de l'électricité, des transports, des communications et une véritable politique d'investissement dans la formation, sinon les produits, trop chers, ne sont pas compétitifs.

► Les champions africains

Pour terminer, D. Acouetey rend compte d'une initiative qui permet de rapprocher les opérateurs économiques africains, qui s'intéressent au marché du Sud-Est asiatique et souhaitent lever des fonds sur ce marché, et les opérateurs asiatiques qui s'intéressent au marché africain. Il s'agit de la création d'une chambre de commerce africaine à Singapour et des entreprises « Champions ». Les « Champions » africains sont des entreprises structurées, reconnues, qui ont une capacité à conquérir de nouveaux marchés en Afrique et dans le monde. Elles sont en capacité de lever des fonds et d'absorber les technologies et donc d'avoir une meilleure pratique de fonctionnement. D. Acouetey travaille à un appel à « Champions » avec les organisations régionales africaines pour offrir un cadre qui stimule l'émergence d'un vrai secteur privé et surtout de vrais champions capables d'entrer en compétition avec des multinationales. Actuellement ces entreprises sont trop rares et si on n'est pas capable de créer un environnement qui permette à ces entreprises de naître et se développer, d'avoir des positions de champions, on n'aura jamais un secteur privé capable de développer le continent.

Roland Portella fait remarquer que les champions africains relèvent plus du désir d'Asie que du désir d'Europe.

Didier Acouetey énonce trois réalités.

- 1) Aujourd'hui, il y a moins d'Europe et de France en Afrique faute de stratégie européenne et française.
- 2) L'Afrique a beaucoup changé ces dernières années, elle est décomplexée et les Africains formés dans les universités partent à la conquête du monde.
- 3) Quand on regarde la trajectoire de beaucoup de pays africains par rapport à l'Asie du Sud-Est, on voit que dans les années 60, la Côte d'Ivoire était, en terme de richesse par habitant, devant la Corée du Sud et Sin-

gapour. Cinquante ans plus tard, la richesse par habitant de la Corée du Sud est de 15.000 \$/habitant contre 4 à 500 pour les pays africains. Ces

derniers souhaitent donc suivre la trajectoire des « dragons » asiatiques pour rattraper leur retard. Ces pays offrent des possibilités de par-

tenariat dynamiques, accessibles si on les aborde de manière structurée, ce que permettent les chambres de commerce. ■

Le débat

Les APE. Le débat s'engage sur les APE qui sont très critiqués par les entreprises africaines. Ces APE sont des accords commerciaux préférentiels qui permettent aux pays en développement de pénétrer le marché des pays développés. C'est un coup de pouce pour la compétitivité en particulier vis-à-vis des exportateurs des pays asiatiques vers les marchés européens ou américains. Cela n'a pas très bien marché, ces accords n'ayant pas permis à l'Afrique de maintenir ses parts de marché en Europe qui ont été progressivement rognées par les Asiatiques. Ce serait de la responsabilité des politiques publiques de favoriser la compétitivité des produits transformés plutôt que de faire confiance au reste du monde.

Le NEPAD. En ce qui concerne le NEPAD qui est une liste de projets d'infrastructures sous-régionales, transfrontalières, il y a eu peu de réalisations jusqu'en 2000. Depuis 2002, des projets commencent à voir le jour avec des partenaires internationaux, comme le corridor Nord-Sud en Afrique australe, une partie du corridor de Maputo, dont on voit le début de la mise en œuvre. C'est donc très important pour l'Afrique.

Le facteur démographique. Le fait que les entreprises africaines se sont créées sur une base individuelle n'est pas un phénomène nouveau. On l'a vu dans le reste du monde, chaque fois qu'un pays a connu un choc démographique soudain et considérable, comme en Europe à la transition 18^e-19^e siècle, en Asie du Sud-Est pendant la première moitié du 20^e siècle, dans les pays du sud de l'Europe au début du 20^e siècle. Lors de ces chocs démographiques, les ajustements entre les structures capitalistiques et l'offre de travail, qui augmente énormément, ne sont pas assez rapides. La pression so-

ciale est forte et les sociétés répondent par la migration. C'est ainsi que se sont disséminées des communautés de Chinois tout le long de la côte de la mer de Chine, les investissements étant soutenus par une politique active de soutien à l'exportation.

L'exploitation des terres. Pour ce qui est de l'exploitation des terres africaines par des sociétés étrangères, il est précisé que les principes directeurs des sociétés multinationales contiennent un corpus de normes environnementales et sociales que les entreprises doivent respecter quelque soit leur domaine d'activité. On est aujourd'hui dans un contexte où certains pays n'auront pas assez de terres pour produire et nourrir leur ressortissants et qui sont importateurs nets de denrées alimentaires, comme l'Arabie Saoudite et la Corée du Sud. L'Afrique dispose de terres non exploitées ; dès lors, quel schéma mettre en place pour qu'elles le soient ? Il existe des investisseurs qui accaparent les terres sans tenir compte de la demande locale. Mais certains dirigeants africains s'engagent dans cette direction de bonne foi, croyant que grâce à ces investissements dans les cultures d'exportation, le marché local pourra s'industrialiser à partir du secteur agricole. Pour répondre à cette problématique, il faut que les responsables politiques aient une véritable vision stratégique pour que l'exploitation de ces terres se fasse en commun et qu'elle satisfasse les besoins des parties.

Un modèle de développement endogène ? Une question est posée qui est de savoir si l'Afrique ne pourrait pas avoir son propre modèle d'industrialisation et de développement. Ce qu'on constate, c'est l'énergie que mettent les Africains à produire de la richesse. C'est le cas des petits vendeurs, des paysans qui travaillent dans des conditions difficiles. Ces modes de production témoignent de l'échec des dirigeants qui, par manque

de volonté politique, n'ont pas su faire évoluer les techniques de production en organisant la formation. Tout semble fait pour que le paysan africain vive mal. A cela s'ajoute le manque de compétitivité des produits à l'exportation, face à la concurrence des produits occidentaux largement subventionnés. Il faut passer d'une économie agricole à une économie de la connaissance. Pour cela, il faut former, il faut de l'électricité, des infrastructures de transport. L'Afrique a des atouts : la population, l'espace, les ressources naturelles. On ne peut pas avoir tout cela et ne pas prendre en compte les bases de la production. Il faut que les Etats soutiennent certaines industries par des mesures d'accompagnement, voire par un minimum de protection. Il faut aussi une politique d'encouragement pour que les entreprises puissent attirer certaines ressources humaines indispensables à leur développement. Pour assurer la pérennisation des entreprises, dont la Banque Mondiale souligne qu'elle progresse, a été mise en place une évaluation par les pairs mais encore faudrait-il que celle-ci soit assortie de règles contraignantes. Cette pérennisation passe également par la sauvegarde du patrimoine des entreprises qui peut être menacé par les règles successorales.

On a vu les enjeux qui sont à surmonter pour que les entreprises africaines s'internationalisent. Des progrès sont clairement accomplis, des partenariats stratégiques sont montés avec des entreprises occidentales ou de pays émergents. On connaît, au Nigeria notamment, des entrepreneurs milliardaires en dollars. Il faut que les gouvernements accompagnent ce processus, dans lequel les entrepreneurs africains prennent leur part d'initiative, en agissant de manière volontariste sur les leviers qui relèvent de leur domaine régalien. Le développement de l'Afrique est à ce prix. ■

Philippe Mathieu

« L'Afrique, ses défis, ses perspectives » par M. Ousmane Sy

Organisée le 14 décembre dernier en partenariat entre la Coordination pour l'Afrique de Demain et l'Association Réalités et Relations Internationales (ARRI), la conférence-débat de M. Ousmane Sy, ancien Ministre malien de l'Intérieur, de l'Aménagement du Territoire et des Collectivités locales, fut l'occasion pour ce dernier de développer sa vision de la voie du changement pour l'Afrique, en alternative aux impasses dans lesquelles se trouvent les pays africains. Il l'a fait en ancien responsable de la mise en place de la décentralisation au Mali mais également en coordinateur actif, convaincu et convainquant, de l'Alliance pour la refondation de la gouvernance en Afrique. Son propos, clair et incisif, s'ordonne autour de cette phrase tirée de son livre « Reconstruire l'Afrique » édité par Charles Léopold Mayer. Pour retrouver la voie de l'espoir, l'Afrique n'a d'autre choix que d'aller à la recherche de ce qu'elle a perdu ou abandonné, son « soi-même ».

Au début de la réflexion de M. Ousmane Sy, ce constat d'un paradoxe entre les richesses – humaines et naturelles – de l'Afrique et l'état d'une population encore loin d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et que le désespoir hante jusque dans ses couches les plus jeunes, et ce, en dépit d'une évolution récente positive de quelques indices de développement.

Au centre du diagnostic, une crise de l'action publique que manifeste le décalage entre les institutions et cette même action. Les populations ne se reconnaissent pas dans les institutions et l'Etat est dans l'incapacité de mobiliser les ressources internes. La Nation n'a d'existence que virtuelle, les économies sont fragmentées et dans un état de dépendance vis-à-vis de l'extérieur qui achète ses matières premières le plus souvent à l'état brut.

Crise de gouvernance, au sens le plus fort du terme, c'est à dire de la capacité à définir un projet collectif, à s'organiser et à se donner les moyens de le mettre en œuvre. La réponse n'est pas à chercher dans le renforcement de l'Etat dans sa version centralisée, ni dans l'augmentation de l'aide extérieure « qui n'a pas beaucoup aidé ».

Le conférencier a proposé trois leviers stratégiques, relevant tous les trois d'une conception nouvelle de l'avenir africain, loin donc des idées reçues et des conseils exogènes :

- la décentralisation de l'action publique pour lui redonner de la légitimité démocratique ;
- l'intégration des territoires et des institutions pour recréer des espaces humains, politiques et économiques, de développement ;
- la coopération transfrontalière pour sortir les pays de cadres d'administration qui font fi des solidarités historiques et freinent les projets et initiatives en phase avec les besoins des populations.



Ousmane Sy © CADE

Il s'agit de rompre avec l'hypercentralisation qui néglige les dynamiques locales, de libérer des initiatives et de favoriser les liens entre la population – et en premier lieu les femmes et les enfants – et un mode de gestion qui l'associe aux politiques d'accès aux biens publics dont la dimension territoriale n'est pas ou pas suffisamment prise en compte à l'heure actuelle.

La vision est cohérente, s'appuie sur la pratique du pouvoir et de l'échange d'idées. Elle a le mérite d'offrir une perspective de reconstruction des Etats selon une logique originale partant de la base. Elle s'accompagne d'un appel à reconsidérer la coopération internationale – à présent déresponsabilisante – dans un esprit de partenariat et de la nécessité de repenser une démocratie fondée sur la recherche du consensus sans lequel les élections ne sont que facteurs de division.

A noter enfin deux considérations qui témoignent de la hauteur de vues de M. Ousmane Sy : l'accent mis sur la nécessaire restauration des langues locales, que les langues officielles héritées de la colonisation masquent dans leur capacité à créer du lien et de la mobilisation, et la conviction que la voix de l'Afrique dans le concert mondial peut et doit se faire entendre pour ses vertus propres à l'heure d'une globalisation qui redistribue les cartes. ■

Jean-Loïc Baudet

La Nature va être monétarisée

En octobre et décembre 2010, on a parlé biodiversité à Nagoya au Japon et changement climatique à Cancun au Mexique. Ces deux conférences de l'ONU ont abouti à des résultats partiels, mais moins frustrants qu'à Copenhague au printemps dernier. A terme, après de longues négociations durant plusieurs années tout ce que la nature nous apporte naturellement et gratuitement sera quantifié et aura une valeur monétaire. Actuellement, les services rendus par les écosystèmes sont (sérieusement) estimés entre \$ 20 et \$ 70 milliards, soit entre la moitié du produit intérieur brut (PIB) mondial, ou son presque double !

► Cancun et le marché du carbone

En attendant, à Cancun, un « Fonds vert climat » a été décidé. Il devrait disposer de \$ 100 milliards par an et serait opérationnel en 2020. La finance « carbone » existe et dispose de ressources considérables que l'Afrique pourrait mobiliser pour des projets dans les domaines des énergies renouvelables, de la valorisation des déchets, du transport doux (ferroviaire et fluvial), des agrocarburants, de la gestion durable des forêts, etc.

Avant cela, la Banque mondiale va gérer un mécanisme réunissant Nord et Sud, appelé « Partenariat pour le développement des marchés du carbone ». Il sera doté de \$ 100 millions de crédit. Des engagements ont déjà été pris : Australie \$ 10 millions, Commission européenne, Etats-Unis, Norvège, chacun \$ 5 millions. L'Allemagne, le Japon et le Royaume-Uni ont annoncé une participation. Il devrait être opérationnel cette année. Il servira à financer toute initiative qu'elle soit technique, économique, politique, de nature à développer les marchés du carbone. Les pays en développement vont mettre en place, au niveau intérieur, des mécanismes d'échanges de quotas d'émission et autres instruments de marché pour atteindre leurs objectifs en matière d'atténuation de leurs émissions de carbone. Plusieurs Etats et notamment la Chine, l'Indonésie, le Mexique vont orienter ces procédés vers la recherche de technologies émettant moins de carbone.

► Les forêts résistent

La conférence a aussi lancé le système REDO : « Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts ». Il permettra à l'Afrique d'utiliser le marché du carbone pour protéger ses forêts. Les projets REDO peuvent en effet être financés par les pays industriels en compensation de leurs pro-

pres émissions. La déforestation serait à l'origine de 15 à 20 % des émissions globales de gaz à effets de serre (GES). Selon « Global Carbon Project » ces émissions de GES ont baissé et ne représentent que 10 % des émissions mondiales contre 12/14 % antérieurement, en partie, à cause de ou grâce à, la déforestation. La forêt primaire, la plus riche en biodiversité a perdu 40 millions d'hectares en dix ans. En contre partie, les superficies affectées à la conservation de cette biodiversité ont augmenté de 95 millions d'hectares en vingt ans. En Afrique, la Banque africaine de développement va investir \$ 20 millions dans le Fonds africain pour la sylviculture, qui vise à protéger les zones forestières en accord avec le secteur privé utilisateur.

► Nagoya et le futur

Selon le directeur du Programme des Nations Unies pour l'Environnement, « l'infrastructure écologique de la planète procure à l'humanité des services (entre \$ 21 et 72 milliards) qui n'ont jamais été comptabilisés. Cela doit changer ». En France, le Commissariat général au développement durable considère que « l'approche économique de services rendus par l'écosystème permet d'identifier les lieux et acteurs qui produisent ces services et ceux qui en bénéficient ». C'est le fondement d'une nouvelle révolution dans les relations internationales, chaque pays ayant à se situer en tant que producteur ou bénéficiaire. Ainsi s'explique la lenteur des travaux de la conférence de Nagoya, qui est déjà dans le futur. Elle devrait aboutir à la signature d'un « Protocole international sur l'Accès et le Partage des Avantages de l'écosystème » (APA). Il comporterait une série de points techniques qui ont des incidences économiques. Le consensus est difficile à obtenir, un médiateur a été envisagé. Globalement, les pays industriels sont considérés comme plutôt bénéficiaires et les autres, le reste du globe, étant producteurs. Il faut donc établir des modalités de compensation. Sur des bases encore mal définies ou approximatives et discutables, l'accord ne peut pas être facile.

Pour l'Afrique, riche de sa biodiversité, cette réunion est très importante, car elle peut y trouver d'importantes ressources financières pour l'avenir. ■

Robert Ginésy



Réchauffement climatique (illustration)

© <http://www.maxisciences.com>

Un point de vue sur la rencontre-débat du 10 novembre sur « Immigration et littérature »

Je ne reviendrai pas sur les exposés qui nous firent un historique du thème de l'émigration dans le roman africain francophone. Ch. Albert et Mongo-Mboussa en ont brossé un tableau exhaustif et B. Ndjehoya a offert une démonstration *in situ* tout-à-fait convaincante. Mais bizarrement le débat s'est égaré sur les notions de « postcolonial studies » et de « littérature Monde ». L'une nous vient des U.S.A. à travers les livres de Edouard Saïd, Homi Bhabha et Achille Mbembe ; l'autre fut lancé par Michel Le Bris, pilote des sessions « Etonnants voyageurs » et auteur d'un « Manifeste » proclamant la mort des littératures francophones et la naissance de la « littérature Monde en français » (*Le Monde*, avril 2007). Depuis lors une partie des critiques et écrivains ne parlent plus que de « postcolonial littérature », et l'autre partie se définit par la « littérature Monde ». Un certain nombre enfin continue de parler de littérature africaine, québécoise, maghrébine ou antillaise, pour désigner les mêmes « corpus » de romans, pièces, poèmes, essais, en provenance des pays mentionnés. Tout cela fait un peu Tour de Babel pour le profane !

Nous avons, à l'époque, écrit pourquoi « postcolonial » nous semblait un concept trop vaste (car englobant l'Inde, l'Amérique du Sud, et autres pays anciennement colonisés), trop flou (car mettant dans le même sac les œuvres littéraires, les bandes dessinées, le rap des banlieues, le cinéma, la peinture, les essais critiques etc.) et trop réducteur (car n'envisageant ces œuvres que du point de vue de l'aliénation coloniale et ses conséquences). En effet, en traversant l'Atlantique, le concept de E. Saïd s'est extraordinairement élargi à des zones non prévues par ses initiateurs même jusqu'aux productions des colonisateurs ! On peut ainsi dire que le discours de Sarkozy à Dakar est post-colonial ! Et relève donc de la même caractéristique qu'un roman de Kourouma, de Ben Jelloun ou de Nasrim.

Quant à la « littérature Monde » censée remplacer la littérature africaine, ou maghrébine, etc., elle vise à effacer les identités politico-géographiques, pour associer écrivains français cosmopolites et écrivains africains émigrés sous un sigle universalisant. L'inconvénient, c'est qu'on dissimule en même temps les origines et particularités culturelles qui font tout l'intérêt des écrivains africains ou maghrébains ! De plus cela ne correspond pas à la réalité de leurs œuvres car leur lieu d'écriture, ou leurs préoccupations, demeurent dans leurs pays d'origine : c'est vrai pour Mabanckou comme pour Kossou Efoui, pour Kagni Alem comme pour Eléonora Miano. D'ailleurs ils diront volontiers que cette « identité Monde » ne les empêche pas d'être en même temps écrivain africain et congolais ou togolais. C'est là leur ambiguïté ; ils jouent sur tous les tableaux en fonction des médias qui les interrogent.

Ainsi toutes ces tentatives pour les rebaptiser par-ci, ou les capturer dans une nouvelle catégorie par-là, échouent quelque part, devant leur vérité profonde, leur « être africain », mobile certes, mais pas dénaturé. A la limite on a le cas de Nimrod s'affirmant irréductiblement « Africain moderne » c'est-à-dire occidentalisé à mort, totalement métis et donc, selon lui, plus à l'aise dans ce no man's land que serait la « Littérature Monde ».

J'ai sans doute beaucoup trop résumé et simplifié ces problèmes très savamment développés avec toutes leurs implications par nos professeurs philosophes et sociologues. Aussi je vous y renvoie. ■

Lilyan Kesteloot
IFAN-UCAD, Dakar

¹ Edouard Saïd. *L'orientalisme*, éditions du Seuil, 1980

² Homi K. Bhabha. *Les lieux de la culture*, éditions Payot, 1994.

³ Achille Mbembe. *De la postcolonie: essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, coll. *Les Afriques*, éditions Karthala, 2005.

⁴ L. Kesteloot. *Histoire de la littérature négro-africaine*, éditions Karthala, 2001.

⁵ Nimrod. *La nouvelle chose française*, éditions Actes Sud, 2006.



Lu pour vous !

Ahmadou Kourouma de Jean-Michel Dijan (Seuil, oct. 2010)

Avec le récent ouvrage de Jean-Michel Dijan, les lecteurs d'Ahmadou Kourouma (1927-2003) bénéficient de la biographie que ce grand auteur ivoirien méritait.

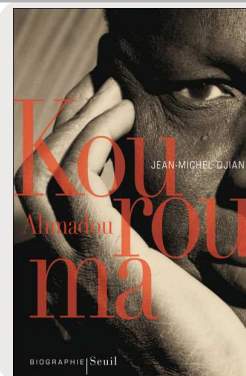
Nous le suivons dans ses pérégrinations : naissance et première éducation en pays malinké au nord de la Côte d'Ivoire (il fréquente les chasseurs et les féticheurs) ; école primaire supérieure de Bingerville, école technique régionale de Bamako, enrôlement forcé dans l'armée coloniale (à l'état-major de Saigon, il y tient la rubrique culturelle d'un journal destiné aux tirailleurs africains) puis reprise des études à Lyon où il apprend le métier d'actuaire qui sera le sien tout au long de sa vie, à Abidjan, à Alger, à Yaoundé et à Lomé.

A quarante ans, il publie son premier roman « Les soleils

des indépendances », édité par l'Université de Montréal et rapidement remarqué en Belgique et à Paris. Trois autres romans suivront (*Monné, outrages et défis*, 1990 ; *En attendant le vote des bêtes sauvages*, 1998 ; *Allah n'est pas obligé*, 2002) ainsi qu'une pièce de théâtre (*Le diseur de vérité*) et des contes pour enfants.

Ahmadou Kourouma a été un écrivain extrêmement studieux, cherchant ses mots et ne craignant pas de se raturer, reprenant ses manuscrits. Il s'efforçait de dire avec des mots français la réalité malinké, la réalité africaine

(Suite page 9)



Le secteur de la Culture de l'UNESCO a organisé le 13 décembre 2010, dans le cadre de son programme « Veilles intellectuelles » un débat sur le thème « L'humanisme de demain et la diversité culturelle ».

La directrice générale de l'Unesco, Mme Bokova, a rappelé que la mission de « Veilles intellectuelles » est une mission originelle de l'Unesco, définie par son acte constitutif en 1945 et qu'elle a directement inspiré la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, de même « que les concepts de développement humain ou de dialogue des cultures, ainsi que les objectifs du millénaire pour le développement ou la promotion de la diversité des expressions culturelles ».

L'UNESCO aujourd'hui travaille à la construction du nouvel humanisme qu'exige l'émergence du village mondial où chaque culture devra contribuer à la solution des nouveaux problèmes communs posés par le changement climatique, le développement durable, l'accès des femmes au savoir et au pouvoir.

M. Joseph Yacoub, chargé à l'Université catholique de Lyon de la chaire UNESCO « Mémoire, Culture et interculturalité » a évoqué l'enquête conduite par l'UNESCO de 1949 à 1952 sur « l'originalité des cultures : son rôle dans la compréhension internationale ». Il s'agissait, à la demande de la Conférence générale de l'UNESCO, tenue

à Mexico en 1947, de « confronter l'universalité des Droits de l'Homme à la diversité des cultures ». Le groupe d'experts constitué à cet effet posa en principe qu'aucune culture ne peut s'arroger le droit de parler au nom de l'universel. Au lendemain de l'adoption de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme par l'Assemblée générale de l'Unesco (49 oui et 7 abstentions), les experts interrogèrent d'éminents intellectuels asiatiques et sud-américains (la réponse de l'Afrique « non autonome » fut demandée à des ethnologues français) sur le sens donné à l'Homme dans leurs propres cultures.

Les résultats de cette enquête ont été publiés par l'Unesco en 1953. Le débat, modéré par M. Doudou Diene, ancien Directeur de la Division des projets inter-culturels de l'UNESCO, a permis de rappeler que l'indispensable étude des diverses cultures du monde se poursuit dans le cadre de l'Histoire générale de l'Humanité entreprise par l'UNESCO.

Il a également permis de préciser que si les cultures évoluent en relation avec le progrès scientifique et technique, l'Universel est une construction éthique qui récuse l'idée d'un progrès linéaire. L'Universel peut et doit s'enrichir des apports de toutes les cultures, mais, corrélativement les valeurs communes de l'Humanité doivent être incorporées dans toutes les cultures. « L'Universel doit s'inscrire dans le Singulier ». ■

Henri Senghor

Troisième festival mondial des arts nègres - décembre 2010

Organisé sous le haut patronage du président de la république du Sénégal, Me Abdoulaye Wade, ce festival s'est ouvert à Dakar le 10 décembre et se conclura à la fin de ce mois.

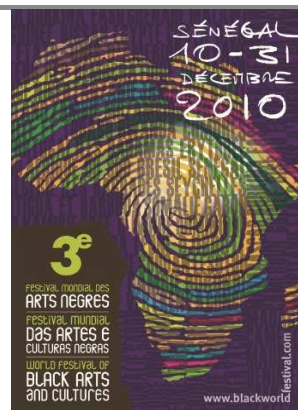
Le thème en est : « La renaissance africaine, diversité culturelle et unité africaine »

En plus des manifestations artistiques et culturelles, ce grand rendez-vous des cultures du monde noir comportera également une dimension intellectuelle avec l'organisation de cinq conférences internationales portant respectivement sur l'apport des peuples noirs à la science et à la technologie ; la permanence de la résistance des peuples noirs ; la

diaspora africaine : géographie, peuplement, situation politique ; la participation des peuples noirs à l'avènement du monde libre et la place et le rôle de l'Afrique dans la gouvernance mondiale ; l'identité nègre des anciens Egyptiens.

La cérémonie officielle d'ouverture du 10 décembre admirablement organisée a connu, selon les milieux culturels présents, un vif succès qui permet de penser que ce troisième festival sera à la hauteur du premier organisé du 1^{er} au 24 Avril 1966, à Dakar, par le Président Léopold Sédar Senghor, suivi de celui de Lagos en 1977. ■

Henri Senghor



Programme détaillé sur : <http://www.au-senegal.com/Festival-mondial-des-arts-negres,2986.html>

(Suite de la page 8)

que, comme il me l'a dit, beaucoup d'Européens ne connaissent pas, ne comprennent pas. Son travail était de penser en malinké et de dire en français, ce qui l'a conduit, comme il le disait lui-même, à « malinkiser » le français. Il en est résulté une langue très originale. On l'a comparé à Rabelais, à Hugo, à Shakespeare, à Garcia Marquez.

Mais évidemment, son propos plus que littéraire se voulait

politique. Il critiquait les fausses indépendances, les dictatures africaines, les guerres où l'on enrôle les enfants-soldats. A cause de la cruelle ironie de son propos, on l'a désigné comme un Voltaire africain.

Si Jean-Michel Dijan souhaitait nous donner envie de lire ou de relire Ahmadou Kourouma, son ouvrage est réussi. ■

Louis-Luc Camier



Carine Flore Nguemeni Yonga @ C. N.

AVC et Oméga 3 L'approche originale d'une doctorante camerounaise

« Le monde à besoin de la Science et la Science a besoin des femmes ». Telle est l'une des convictions fortes du groupe L'Oréal France. C'est pourquoi, dans le cadre de son programme « Pour les Femmes et la Science », le numéro un mondial des cosmétiques a lancé depuis quatre ans, avec le soutien de la Commission française pour l'Unesco et l'Académie des Sciences, les « Bourses L'Oréal France ». Celles-ci récompensent chaque année 10 doctorantes en seconde année de thèse, en leur offrant à chacune 10 000 euros pour financer leur projet. Choies parmi 250 doctorantes, les 10 lauréates, qui ont entre 24 et 30 ans, ont reçu leur bourse le 12 octobre dernier. Parmi elles, Carine Flore Nguemeni Yonga, une Camerounaise âgée de 25 ans qui étudie l'influence d'un régime enrichi en Acide Alpha Linoléinique (ALA), autrement dit en Oméga 3, sur les Accidents Vasculaires Cérébraux (AVC).

Encore appelé « attaque », « ictus », « congestion », ou plus anciennement « apoplexie », l'accident vasculaire cérébral ou AVC est aujourd'hui la seconde cause de mortalité dans le monde et la troisième en France où elle est également la première cause de handicaps physiques acquis et la seconde cause de démences. Quant à son coût, il s'élève à plus de 4% des dépenses de santé dans les pays développés. Globalement, les AVC, dont la principale cause est l'hypertension artérielle, se répartissent en deux grands types : les accidents vasculaires ischémiques et les accidents vasculaires hémorragiques. Ceux du premier type sont les plus fréquents puisqu'ils représentent 80% de l'ensemble des AVC. Ils sont dus à l'occlusion d'une artère cérébrale ou à destination cérébrale (carotides ou artères vertébrales). Ceux du second type sont causés par la rupture d'un vaisseau sanguin, le plus souvent endommagé, voire en mauvais état à l'origine et soumis à une pression sanguine excessive. Occlusions ou ruptures provoquent évidemment une interruption de la circulation sanguine ou une réduction du débit sanguin. Aussi le cerveau ne reçoit-il plus l'oxygène et les nutriments nécessaires à son bon fonctionnement. S'en suivent alors des dommages plus ou moins graves chez le patient. Deux tiers des personnes touchées par un AVC en gardent des séquelles plus ou moins importantes.

► AVC et Acide Alpha-Linolénique : des résultats encourageants

Face à un AVC causé par un caillot, le premier geste du spécialiste sera de procéder à une thrombolyse, qui consiste à dissoudre le caillot à l'aide d'un médicament,

un trombolytique, injecté en intraveineuse. Encore faut-il préciser que ce traitement n'est efficace que sur 5% des patients et qu'il doit être réalisé dans les 3 à 4 heures qui suivent l'AVC. En revanche, s'il s'agit d'un AVC provoqué par une hémorragie, l'urgence consistera à arrêter celle-ci et à ôter l'hématome qui comprime les tissus cérébraux. Dans ce contexte, les travaux menés par Carine F. Nguemeni Yonga ont une importance significative, puisque l'approche qu'elle privilégie pourrait apporter à terme une solution à la fois préventive et thérapeutique des AVC. Les travaux qu'elle développe actuellement dans le cadre de sa thèse de doctorat au sein de l'Institut de Pharmacologie Moléculaire et Cellulaire (IPMC), qui est une Unité Mixte de Recherche du CNRS et de l'Université de Nice-Sophia Antipolis, visent en effet à évaluer expérimentalement les effets bénéfiques de l'Acide Alpha-Linolénique, un acide gras polyinsaturé, qui fait partie de la famille des Oméga 3, sur un AVC et les lésions qu'il peut entraîner.

« Nos travaux ont montré chez l'animal que l'injection de l'Acide Alpha-Linolénique entraîne une diminution du volume de la lésion cérébrale lors d'un AVC. Nous avons observé également la mise en place de nouveaux neurones et de nouvelles connections entre eux, cette neurogenèse étant accompagnée d'une diminution du stress oxydant qui apparaît à la suite d'un AVC », explique la jeune thésarde camerounaise dont les résultats montrent que les injections de cet Acide Alpha-Linolénique permettent de tripler les chances de survivre à un tel accident en post-traitement. Des résultats d'autant plus intéressants et encourageants que, renseignements pris auprès des médecins hospitaliers came-

rounais qui travaillent plus particulièrement sur les AVC, on observe une incidence grandissante des AVC dans ce pays du continent africain. « J'ai appris que ce type d'accident touche désormais des personnes âgées de 45 ans, ce qui est relativement jeune par rapport à ce que l'on observe en Europe et, plus généralement, dans les pays industrialisés », constate Carine F. Nguemeni Yonga. Alors certes s'il existe des travaux statistiques sur le sujet, peu de recherches sont menées sur le terrain pour expliquer l'augmentation de cette incidence, ce qui encourage d'autant plus cette doctorante à revenir tôt ou tard travailler dans son pays.

► **Le retour au pays, une évidence !**

Pour l'heure, sa route est toute tracée. Celle-ci passe par une dernière année de thèse qui la conduira courant 2011 à la soutenance de son travail puis, c'est probable, à des études post-doctorales, en France ou à l'étranger, rien n'étant encore arrêté. « Je souhaite poursuivre dans la continuité des travaux que je mène actuellement, probablement au niveau des maladies cérébrales, mais avec d'autres approches, tant théoriques que techniques. C'est tout l'intérêt des études post-doctorales que de pouvoir acquérir de nouvelles connaissances », déclare-t-elle. Cette jeune femme va donc « continuer sa maturation », comme elle se plaît à le dire, à l'étranger, faute des structures nécessaires dans son pays en matière de recherche fondamentale, et franchir de nouvelles étapes, après avoir obtenu une licence de biochimie à l'Université de Reims, dans la région Champagne-Ardenne, puis un Master sur la physiologie artérielle à l'Université de Nice-Sophia-Antipolis, en région PACA (Provence Alpes côte d'Azur).

Le retour au pays est donc une évidence pour Carine F. Nguemeni Yonga qui le prépare dès maintenant, en recherchant des contacts, en imaginant des collaborations éventuelles entre des équipes de recherche camerounaises et des équipes étrangères, notamment en matière d'enseignement. « Mon retour au Cameroun nécessitera à un moment que je quitte la recherche purement fondamentale et la paillasse pour travailler davantage dans une approche clinique, en collaboration avec des entreprises pharmaceutiques », précise cette jeune femme qui se rappelle avoir été obligée de quitter son pays, son baccalauréat en poche, parce qu'elle voulait faire des études de pharmacie, discipline pour laquelle il n'existait pas alors de Faculté au Cameroun. Un comble pour Carine dont la famille compte plusieurs pharmaciens et médecins. Mais depuis, beaucoup de progrès ont été accomplis par les autorités camerounaises, en particulier en matière d'enseignement supérieur avec la création de plusieurs établissements, dont une Faculté consacrée aux sciences biomédicales.

► **Etudes supérieures : d'abord la contrainte financière**

« Je suis d'autant plus contente et honorée d'avoir reçu une bourse L'Oréal France qu'il s'agit d'un prix pour les

femmes et la science qui valorise à la fois mes travaux mais aussi l'IPMC au sein duquel je travaille », précise-t-elle. Evoquant les femmes et la science elle ne peut s'empêcher de rappeler l'une des grandes figures de femmes qui ont osé la science très tôt, Wangari Muta Maathai. « Elle a été la première femme africaine à recevoir le prix Nobel de la Paix, mais surtout la première à obtenir une licence de biologie », indique-t-elle.

Issue de la classe moyenne, Carine reconnaît ne pas avoir connu de difficultés particulières quand elle a souhaité poursuivre des études scientifiques, ce qui n'est pas le cas de toutes les jeunes femmes au Cameroun, et plus généralement dans les pays d'Afrique. « Il est vrai que beaucoup de filles connaissent des pressions au sein de leur famille quand elles désirent se lancer dans des études longues. Souvent leurs parents estiment que ce travail va avoir des répercussions sur la vie familiale et les tâches qu'elles doivent accomplir en tant que femme », rappelle-t-elle. D'où parfois des difficultés pour accéder à l'enseignement supérieur. C'est pourquoi Carine tient à rendre hommage à ses parents qui lui ont permis de se lancer dans cette longue et passionnante aventure. « Ils se sont battus et saignés pour me payer des études. C'est une chance de les avoir. Car la réalité au Cameroun c'est bien souvent des jeunes qui sont obligés d'interrompre leurs études pour aller travailler, faute d'avoir des parents qui peuvent les aider financièrement. Poursuivre des études dans mon pays est relativement coûteux », rappelle-t-elle.

Aussi pour mener à bien sa thèse, Carine a-t-elle bénéficié d'une bourse du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) français, attribuée suite à un concours. « Sans ce financement sur trois ans, il m'aurait été impossible d'entamer cette thèse », reconnaît-elle. Preuve qu'au-delà du statut de femme, qui reste parfois un obstacle en Afrique pour pouvoir se lancer dans des études supérieures, c'est avant tout l'aspect financier qui empêche beaucoup de filles, mais aussi de garçons, d'y accéder. D'où l'importance, là encore, de la bourse, d'un montant de 10 000 euros, que L'Oréal France vient de lui attribuer. Une somme qui va permettre d'aider Carine dans le cadre de ses études post-doctorales. Une jeune « chercheuse en devenir » doit en effet essayer de participer à des congrès, de publier des articles, et de suivre des formations annexes indispensables pour acquérir des compétences complémentaires. « La Bourse L'Oréal France c'est aussi la garantie de pouvoir accéder au réseau, déjà important, que représente l'ensemble des boursières des années précédentes, ce qui est essentiel en termes de visibilité pour une doctorante comme moi », assure-t-elle. ■

Jean-François Desessard,
Journaliste scientifique

Contact : Carine Nguemeni
Courriel : nguemeni@ipmc.cnrs.fr
Pour les femmes et la science
Site Internet : www.femmescience.fr

(Suite de la page 1)

important entre les deux candidats, et par un vote qui a dépassé les clivages sociologiques et régionaux traditionnels.

Combien de temps pourra tenir un président, mis au ban de la communauté internationale ? De combien de morts encore se rendra-t-il responsable sans encourir, lui et les siens, d'être poursuivi devant la justice internationale, une justice dont son pays a signé le traité constitutif de la Cour pénale internationale... Telles sont les questions que tout le monde se pose et auxquelles personne n'a de réponse, tant il est nouveau que soient pris au sérieux les résultats d'élections exemplaires. ■

La CADE

Ce qu'ils ont dit !!!

« La première façon d'aider l'Afrique sera de toute évidence de changer le regard que nous portons sur elle.

En France par exemple, il existe des filatures endormies à Roubaix, des charbonnages cévenols dont les puits sont à l'abandon. Certains chroniqueurs « déclinologues » se sont fait un fonds de commerce en dénonçant les faiblesses de notre pays. Pourtant, à deux pas, on peut trouver des ressources de créativité et d'industrie insoupçonnées, la France de l'AGV, de Dailymotion, de Deezer ...

En Afrique, c'est pareil.

Déjà, en disant « l'Afrique », comme s'il s'agissait d'un regroupement homogène, on gomme les différences fondamentales qui existent entre les régions et les sociétés. Il en est de l'Afrique comme il en est de l'Europe. Si l'ensemble géographique, l'unité de destin de ses peuples sont indiscutables, le continent africain n'est pas – loin s'en faut – un bloc monolithique. Une étude un tant soit peu sérieuse de ce continent implique de prendre en compte la multiplicité des pays qui le composent. A titre d'exemple : on dénombre 6,9 enfants par femme en RD Congo, contre 2,5 dans les pays du Maghreb.

Le regard du Nord englobe contrées méditerranéennes, désert saharien, régions tropicales et forêt équatoriale dans une même perception vague. Il méconnaît la Corne de l'Afrique, les pays lusophones, l'Afrique australe, l'Est swahiliphone ... » ■

Hervé Bourges. *L'Afrique n'attend pas*, Ed. Actes Sud, questions de société, 2010. pp. 29-30.



Abonnement à La Lettre de la CADE :

Nom Prénom.....
Adresse
Code postal Ville
Courriel

Abonnement seul : 40 €, - étudiants : 8 €, - entreprises, collectivités locales : 200 €. Adhésion individuelle à l'Association, comprenant l'abonnement : 55 €
Paiement par chèque à l'ordre de la CADE.



Agenda de la CADE Rencontres-débats



A l'ENA - amphithéâtre PARODI - 17h45 à 19h45

• **Judi 13 janvier 2011** : Conférence annuelle : « *La décentralisation en marche en Afrique subsaharienne* », avec **Mwayila Tshiyembe**, professeur de géopolitique aux universités de Paris XII, Lubumbashi et Kisangani (RDC), directeur de l'Institut panafricain de géopolitique de Nancy et **Jérémy Lees**, directeur territorial, Pôle départemental de la solidarité, Conseil général de l'Hérault, chef de projet / assistant technique « Appui à la décentralisation et à la gouvernance locale au Ghana » (2006-2010).
Co-présidée par **Jean-Loïc Baudet**, président de la CADE et **Bertrand Leveaux**, directeur adjoint des relations internationales à l'ENA (à confirmer).

• **Mercredi 9 février 2011** : « **Diaspora et panafricanisme** »

Inscription conseillée sur le site de la CADE : <http://www.afrique-demain.org>

« L'Afrique en mouvement »



Prochaines conférences à l'Université du Havre à 18 heures, amphî n° 6

- **Judi 10 février 2011** : *L'Afrique du Sud ; décolonisation achevée ?* par **Benoît Antheaume**, géographe.
- **Judi 12 mai 2011** : *Le poids de l'épisode colonial dans la construction de l'Afrique de demain* par **Abel Kouvouama**, écrivain.

Partenariat avec le CRDP de Rouen et l'Université du Havre

Vous pouvez télécharger les fiches pédagogiques et les conférences données à l'Université du Havre dans le cadre « *L'Afrique en mouvement* » sur les sites ci-dessous :

CDRP de Haute-Normandie :

<http://crdp.ac-rouen.fr/crdp76/>

CDDP de Seine-Maritime : <http://cddp76.ac-rouen.fr/>

CADE : <http://www.afrique-demain.org>

Coordination pour l'Afrique de Demain (CADE)

Association Loi 1901

Président : Jean-Loïc Baudet

Président d'honneur : Michel Levallois

Vice-présidents : Raymond Césaire, Georges Courade,
Xavier de Franssu - Secrétaire générale : Claudie Lasserre

Trésorier : Philippe Mathieu

La Lettre de la CADE

Directeur de publication : Jean-Loïc Baudet

Comité de rédaction : Raymond Césaire, Robert Ginésy,
Michel Levallois, Philippe Mathieu,

Denyse de Saivre, Henri Senghor, Jean Brice Simonin.

Mise en page et maquette : Sara Valdés Desessard

Crédits photos RD : J. B. Simonin

La CADE : 5 rue des Immeubles Industriels 75011 Paris, FR.

Tél. : 01 43 48 14 67 / Fax : 01 44 93 87 50

Courriel : cade@afrique-demain.org

Site : www.afrique-demain.org

Dépôt légal à parution. Numéro ISSN : 1290581X

Copyright :

Le contenu de *La Lettre* est libre de droits pour des usages non commerciaux, à la condition de citer la source (CADE) et de ne pas modifier le texte.